

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 72 (service gratuit + prix d'appel)

FLX30301549602244-07TPE01

YOTHILDE
YOTHILDE LE LUDE
LA GARENNE
72800 LE LUDE Cedex 0

Facture du 30/10/2023 n° 10185120002



Electricité

Montant Hors TVA	48,54 €
Montant TVA (payée sur les débits)	2,67 €
Facture TTC	51,21 €

Montant total à payer (TTC) 51,21 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 01/12/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 09/11/2023

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **6935468876**
Compte commercial : 2020006605635

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 36kVA

Nom du client

SARL YOTHILDE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 09184370401398
LIEU DIT LA GARENNE
CTRE COMMERCIAL INTE
72800 LE LUDE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **51,21 €**
à partir du : **14/11/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 33721174032 XX

SARL YOTHILDE

Détail de votre facture du 30/10/2023 n° 10185120002

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 36kVA
Réf. de votre contrat 2010007163272
Prix réglementés
Souscrit depuis le 10/03/2023

Données Point de Livraison

LIEU DIT LA GARENNE CTRE COMMERCIAL INTE 72800 LE
LUDE
Réf Acheminement Electricité : 09184370401398



2 / 2

Document à conserver 10 ans

Total EDF Electricité *			39,70 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	39,70 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/10/2023 au 31/10/2023	39,70 €/mois	39,70 €	5,50 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 40,32 €, et la part variable est de 32,61 €				
Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)			8,84 €	Hors TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
	du 09/09/2023 au 09/10/2023	40,32	21,93 %	8,84 € 5,50 %
Total Hors TVA pour ce site			48,54 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	2,67 €	
TVA à 5,50%		48,54 €	2,67 €	
Total TTC pour ce site			51,21 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 936 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H30-6H30
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr